

COMMISSION NATIONALE DE PLANIFICATION DU SECTEUR PRODUCTIF

DIRECTION DE LA PLANIFICATION

TRAVAUX D'ELABORATION DU IX° PLAN

Phase diagnostic

RAPPORT DIAGNOSTIC DU SECTEUR PRODUCTIF

DOCUMENT DE TRAVAIL N° 3

Président : Demba DIOP
Vice-Président : Magaye NDIAYE
Rapporteur : Adama MBAYE

Présidents des Sous-commissions
- Faustin DIATTA
- Diatourou NDIAYE

Rapporteurs des sous-commissions
- Aliou KA
- Demba FAYE

OCTOBRE 1995

SOMMAIRE

CHAPITRE II : ANALYSE DU SECTEUR DU SECTEUR PRODUCTIF

2.1 DIAGNOSTIC D'ENSEMBLE DU SECTEUR PRODUCTIF

2.1.1. CARACTERISTIQUES DU SECTEUR PRODUCTIF

2.1.2. ANALYSE DES POLITIQUES

2.1.3. ATOUTS DU SECTEUR PRODUCTIF

2.1.4. CONTRAINTES GENERALES DU SECTEUR PRODUCTIF

2.2. LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

2.2.1. AGRICULTURE

2.2.2. ELEVAGE

2.2.3. PECHE

2.2.4. EAUX ET FORETS

2.2.5. HYDRAULIQUE RURALE ET AGRICOLE

2.3. LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

2.3.1. INDUSTRIE

2.3.2. MINES

2.3.3. ENERGIE

2.4. LES AUTRES SECTEURS

2.4.1. LE TOURISME

2.4.2. L'ARTISANAT

2.4.3. L'INFORMEL

CHAPITRE II - ANALYSE DU SECTEUR PRODUCTIF

Depuis deux décennies, le secteur productif et par conséquent l'ensemble du système productif traverse une crise qui se manifeste par la faiblesse du taux de croissance de la production qui n'arrive à dépasser celui du croît démographique.

L'analyse des comptes de la nation de 1979 à 1993, montre un taux d'accroissement annuel moyen du PIB de 2,6% (< 2.9% le taux de croît démographique) avec des variations selon les périodes: 3,8% entre 1979 et 1983, il passe à 2,6% entre 1984 et 1988, puis tombe à 1% entre 1989 et 1993.

Certains facteurs explicatifs de la faiblesse de la production peuvent être identifiés par ce qui suit.

2.1. DIAGNOSTIC D'ENSEMBLE DU SECTEUR PRODUCTIF

Le secteur productif comprend essentiellement :

- l'agriculture
- l'industrie
- le tourisme

Agriculture

L'évolution du secteur agricole est restée constante au cours de ces dernières décennies :

- La période 1960 - 1968 a été marquée par le rôle prépondérant de ce secteur sur l'économie sénégalaise. En effet, la croissance de 2,8% de ce secteur induisait une croissance de 4,5% du secteur industriel.

- La série de sécheresse de 1968 - 1978 a conduit l'activité du secteur dans un mouvement de baisse (1,3%) et en conséquence une croissance beaucoup plus faible du secteur secondaire et tertiaire.

Malgré cette baisse, le secteur continue d'être prépondérant dans l'économie: 11% du PIB, 61% de la population active. Ce secteur fournit une bonne part de nos recettes d'exportation (pêche et produits agricoles) et constitue la principale source d'approvisionnement local en intrants à l'agro-industrie.

Elle souffre beaucoup de sa non modernisation et de sa faible diversité, ce qui justifie l'inexistence de produits capables de prendre la place qu'occupait l'arachide et de servir de locomotive à la croissance économique.

L'industrie

la stratégie d'industrialisation adoptée depuis les indépendances, a permis la mise en place d'un tissu industriel (industrie de substitution aux importations et transformations des ressources locales) assez diversifié et souvent protégé. Ces débouchés se limitent essentiellement au monde urbain, donc à un marché étroit.

Le tourisme

Source importante de devises et d'emplois, le tourisme a connu une croissance caractérisée par un dédoublement de l'offre et une demande touristique en progression constante. Il contribue à 3% au PIB et occupe la deuxième place des recettes d'exportation.

2.1.1. CARACTERISTIQUES DU SECTEUR PRODUCTIF

Le secteur productif sénégalais est caractérisé par :

- une faible intégration : il n'y a pas suffisamment de synergie entre les branches. Ceci s'explique par la faible interdépendance des pôles de production. En effet, il ressort de l'analyse du système productif que 9 branches sur 12 soit 75% et en particulier l'agriculture sont faiblement intégrées.

- son inadaptation aux exigences du marché mondial en terme de coûts de production, de flexibilité et de qualité. Aussi le secteur productif est-il très peu compétitif.

- la difficulté de s'adapter à l'évolution de la demande (intérieure et extérieure).

- la présence tardive et toujours insuffisante du secteur privé dans le secteur productif ; en effet, depuis l'indépendance, l'Etat a été l'acteur le plus important (état entrepreneur, banquier, agriculteur, etc.)

- une très longue période de protection et de réglementation

- l'importance et le dynamisme de plus en plus marqués du secteur informel qui représente près de 50% du PIB.

.1.2. ANALYSE DES POLITIQUES

A partir de 1979, l'Etat a été amené à mettre en place une série de programmes économiques : programme de stabilisation (1978 - 1979), Plan de Redressement Economique et financier (1980/1985), Programme d'Ajustement à Moyen et Long Terme (1985 -1992) ,le Plan d'Urgence (1993) et Programme d'Ajustement Structurel et de Compétitivité du secteur privé (PASCO) depuis 1994.

Tous ces programmes avec leurs différentes composantes (NPA, NPI, PAST, restructuration du secteur bancaire, etc) ont eu pour objectif majeur déclaré de créer un cadre macro-économique favorable à la croissance économique soutenue et durable à moindre coût pour la nation.

Ces programmes ont enregistré quelques succès (réduction du déficit budgétaire par rapport au PIB qui passe de 11% en 1980/1981 à 1% en 1987/1988, de la consommation par rapport au PIB qui passe de plus de 100% en 1980/1981 à 90% en 1983/84 et 91% en 1987/1988, maîtrise de l'inflation qui passe de 12% en 1983/84 à 2,5% en 1987/1988).

L'amélioration du solde budgétaire est imputable à la croissance des recettes exceptionnelles notamment les prélèvements sur le pétrolier. De ce fait, , les handicaps à la relance n'ont pu être levés et les faiblesses structurelles demeurent.

L'examen de toutes ces politiques montre :

- leurs caractères sectoriels (NPA, NPI, ...) marqués par une absence de vision dynamique et globale,
- l'absence de volonté ferme pour appliquer les mesures de politique économique chaque fois que celles-ci remettaient en cause les recettes budgétaires ou des intérêts de groupes particuliers,
- la prise en compte tardive du rôle moteur du secteur privé dans l'économie nationale,
- la non-implication des différents acteurs dans la conception et la mise en oeuvre des politiques économiques.

2.1.3. ATOUTS DU SECTEUR PRODUCTIF

Le secteur productif bénéficie des atouts ci-après :

- la stabilité politique
- la position géographique du Sénégal stratégiquement favorable à la conquête des marchés européens, américains et africains (la création récente de l'UEMOA ouvre de nouvelles perspectives de redéploiement du secteur productif national) ;
- une tradition industrielle acquise depuis la période pré-indépendance;
- l'existence de ressources humaines d'assez bonne qualité, notamment une main d'oeuvre qui a une assez grande capacité d'assimilation et d'adaptation ;
- l'existence de potentialités appréciables dans les domaines agricole et halieutique qui prédisposent de bonnes liaisons avec l'industrie ;
- le développement de l'esprit de création d'entreprise et le dynamisme de l'initiative privée, notamment dans le secteur informel ;

l'existence de cadres d'organisations assez dynamiques au sein du secteur privé.

2.1.4. CONTRAINTES GENERALES DU SECTEUR PRODUCTIF

Contraintes liées à l'environnement institutionnel

Il s'agit entre autres de :

- * la difficulté d'accéder au moment opportun aux informations concernant l'activité économique nationale et internationale,
- * la mauvaise qualité et l'insuffisance des informations fournies par les entreprises dont l'exploitation et la publication accusent souvent un retard,
- * l'insuffisance de la collaboration et de la concertation entre les ministères dans la conduite et le traitement de certains dossiers à caractère économique,
- * la dispersion et le manque de coordination des interventions destinées à appuyer le secteur privé,
- * l'inadaptation de la législation dans le domaine des affaires.

* la rigidité du cadre réglementaire dans lequel évoluent les entreprises; toutefois des efforts significatifs ont été faits depuis la dévaluation dans le sens de son amélioration.

Contraintes liées à l'environnement technique et technologique

* la main-d'oeuvre : sa productivité est biaisée par plusieurs pesanteurs sociales notamment, le nombre élevé de fêtes, l'absentéisme, l'inefficacité des méthodes de gestion au niveau des entreprises,

* les facteurs techniques de production (eau, électricité, téléphone, transports, etc) restent sous l'emprise où l'influence des sociétés d'état dont la qualité de la gestion interne a de graves conséquences sur la compétitivité des entreprises,

* les facteurs technologiques : la faible introduction des technologies efficaces dans les processus de production limite les performances du secteur productif,

Contraintes liées à l'environnement financier

Il s'agit entre autres de :

* la faiblesse des capitaux propres de la plupart des promoteurs nationaux,

* l'insuffisance des intermédiations financières et la non diversité des produits et services financiers adaptés aux différentes branches du secteur productif,

* la timidité des banques locales à s'engager dans le financement du développement.

2.2. LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

2.2.1. AGRICULTURE

Le secteur agricole occupe 2/3 de la population et s'affirme comme un des principaux moteurs de l'économie sénégalaise, en terme de revenu, de budget et de balance commerciale. Les exportations agricoles ont une croissance moyenne annuelle de plus de 22% en valeur de 1986 à 1994 et de plus de 33% en volume pour la même période.

Mais depuis deux décennies, le secteur traverse une crise due à la conjonction de plusieurs facteurs. Ce qui n'a pas permis au taux de production agricole de dépasser le taux de croissance démographique. Ainsi le taux de croissance agricole moyen, sur la décennie 1981 - 1991, a été de 2,8% soit un rythme sensiblement égal à celui de la population.

La contribution du secteur agricole au PIB qui était de 18,75% sur la période 1960 - 1966 n'est plus que de 11% entre 1987 et 1993 alors que pour cette même période, la contribution du secteur secondaire est de 18,94%, celle du tertiaire de 51,86% et celle des services non marchands de 9,87%. La dégradation du PIB agricole trouve son origine notamment dans la baisse des cours de produits de base sur le marché international, la réduction progressive des subventions qui ont contribué à la diminution des revenus réels en milieu rural, mais aussi des insuffisances de la politique agricole.

2.2.1.0. L'EVOLUTION DU SECTEUR

A partir de 1981, le Sénégal a renforcé la priorité aux secteurs directement productifs. Dans le cadre du développement, la politique a été caractérisée au cours de ces périodes par l'orientation vers la résorption du déficit alimentaire, relèvement du niveau de vie du monde rural, la sécurisation de la production agricole, l'amélioration des organisations des coopératives et du crédit agricole.

Dans le même temps, et pour faire face aux difficultés économiques, un programme de redressement économique et financier a été engagé avec comme principaux objectifs l'établissement des équilibres macro-économiques, la constitution d'une épargne nationale et la reprise de la croissance.

Au terme de ce programme en 1984, les principaux résultats escomptés n'ayant pas été obtenus, le Sénégal a dû souscrire, à l'instar de plusieurs pays en voie de développement à un programme d'ajustement à moyen et long termes. Son application au secteur agricole a abouti à l'élaboration de la NPA qui fut adoptée en 1984.

La période 1985 - 1995 a été caractérisée par l'application de la NPA et son renforcement dans le cadre du programme d'ajustement sectoriel agricole (PASA) dont les objectifs sont axés entre autres sur la croissance soutenue qui sera recherchée à travers une sécurisation foncière et alimentaire ainsi que la promotion de l'investissement privé.

2.2.1.1. LES ATOUTS

Des potentialités naturelles importantes et diversifiées

- Sur les 19,7 millions d'ha que couvre le pays, 3,8 millions sont cultivables. Les superficies actuellement cultivées (2,4 millions d'ha) laissent une marge de manoeuvre importante pour l'extension des productions végétales sur près de 1,4 millions d'ha.

- Le climat, déterminé essentiellement par la pluviométrie (amplitude et durée) et les températures, autorise trois campagnes agricoles (hivernage, contre-saisons froide et chaude). Il présente une différenciation progressive du Nord (zone la plus sèche) au Sud du pays avec des transitions marquées.

- Le Sénégal dispose en outre de ressources hydrauliques souterraines importantes sur la majeure partie du territoire (nappe de surface et le maestrichien) de même que des nappes de surfaces mobilisables aux fins d'irrigation (le fleuve Sénégal du Nord au Sud-Est, les fleuves Gambie et Casamance plus au Sud et le lac de Guiers au Centre-Nord).

- La diversité des sols et leur vocation agricole, combinée à la différenciation climatique et la disponibilité de ressources hydriques de surface ou souterraines aboutit à la détermination d'entités géographiques tous homogènes appelées zones agro-écologiques. Il s'agit de :

* la région du fleuve Sénégal, à faible pluviométrie, disposant d'un potentiel énorme en irrigation. Zone céréalière, elle ne s'affirme pas moins d'être un pôle de production horticole et d'élevage.

* La zone sylvo-pastorale, comme son nom l'indique présente des atouts certains pour l'élevage surtout extensif, mais aussi pour la production céréalière en année pluviométrique normale. Elle demeure cependant une zone d'équilibre écologique fragile face à la désertification.

* Le bassin arachidier, malgré les longues années de sécheresse et la dégradation avancée des sols du fait de la monoculture arachidière, demeure encore un centre de production important en céréales, arachide et productions animales.

* Les niayes, le long du littoral atlantique Nord, est la zone de production horticole par excellence et amorce un développement marqué de l'arboriculture

fruitière. Cependant l'activité agricole qui repose pour beaucoup sur la mobilisation des eaux de la nappe phréatique y est fortement concurrencée par les besoins en eau d'alimentation des populations urbaines notamment la capitale, Dakar.

* La Casamance offre les potentiels de production les plus sûres pour le Sénégal avec une relative sécurité en matière de pluviométrie. L'exploitation des ressources naturelles y est freinée cependant par les dernières années de tension avec la rébellion séparatiste.

* Le Sénégal oriental où l'extension des superficies arables est limitée par les cuirasses latéritiques, n'en demeure pas moins intéressant en matière de production agricole. Elle concentre présentement l'essentiel de la production cotonnière du pays.

En 1995, il est estimé que sur les 8.400.000 sénégalais, 60% vit en milieu rural et que sur l'ensemble de la population active, autant concerne les activités agricoles.

Des politiques de développement qui traduisent la priorité accordée à l'agriculture

Depuis les indépendances, les politiques de développement ont toujours mis l'accent sur l'agriculture.

- Cela se traduit par la mise en place de structures de développement sur tout le territoire, par la part importante du budget de l'Etat qui est consacrée annuellement, mais surtout les investissements de base parmi lesquels l'existence d'un réseau de pistes de production important, la réalisation d'ouvrages de maîtrise des eaux de surfaces (les barrages de Diama, Manantali, Anambé, Guidel, Affignam...) pour le développement de l'irrigation.

- Ainsi les investissements annuels alloués au secteur sont passés de 1,4 milliards au 1er Plan (1961/65) à près de 50 milliards par an au cours du 8ème Plan, accroissement imputable surtout au développement des cultures irriguées depuis 1985.

- Le système de recherche agricole dans lequel l'Etat a consacré l'essentiel des moyens et ressources de la recherche en général à travers l'ISRA, est dépositaire d'un répertoire important de référentiels issus des travaux sur l'ensemble des cultures pratiquées au Sénégal et des systèmes de production.

Une demande en expansion

- La demande intérieure en produit agricole demeure importante et concerne:

2.2.2. ELEVAGE

C'est un sous-secteur important, participant à près de 30% à la formation du PIB du secteur primaire malgré la faiblesse des allocations budgétaires. Sa contribution au PIB national est en évolution constante de 1987 à 1993 (6,5 à 7,27%).

Pour ce secteur, l'Etat s'est désengagé totalement des activités de production et de commercialisation au profit des professionnels des filières. Ceux-ci sont organisés en groupements socio-professionnels pour mieux valoriser les potentialités du sous-secteur. Cependant le sous-secteur reste marqué par les systèmes extensifs d'élevage malgré certaines expériences d'intensification que la recherche est en train de mettre en oeuvre.

2.2.2.1. LES ATOUTS DU SOUS-SECTEUR DE L'ELEVAGE

Les atouts du secteur peuvent se résumer de la manière suivante :

- existence de potentialités importantes (capital cheptel évalué à 150 milliards de FCFA, traditions pastorales affirmées, technologies disponibles) et

- marge importante d'amélioration de la productivité du bétail ;

- * contrôle des plus grandes épizooties (peste et péripneumonie contagieuse bovines) qui constituaient jusqu'ici l'une des plus grandes entraves à l'exportation du bétail et de la viande sénégalais vers l'Europe ;

- * opportunités réelles de relance de la production dans toutes ses composantes avec les avantages comparatifs nés de la dévaluation du FCFA, ce qui permettra non seulement de limiter les importations, mais aussi de créer des surplus exportables pour améliorer la balance commerciale.

2.2.2.2. LES CONTRAINTES

CONTRAINTE D'ORDRE GENERAL

Les tendances générales de ces 25 dernières années n'ont pas été celles d'une croissance soutenue :

- les politiques foncières et de gestion des ressources naturelles appliquées jusqu'ici ont contribué à une destabilisation du secteur pastoral ;

- Il s'y ajoute que les ressources financières qui lui ont été allouées jusqu'ici sont en régression constante. Sur des investissements moyens annuels pour le secteur primaire ayant évolué de 1,4 milliard au premier plan (1961 - 1965) à près de 77 milliards dans le cadre du huitième plan, la part réservée à l'élevage est passée de 10% à moins de 5%.

CONTRAINTES LIEES AUX DIFFERENTES FILIERES

FILIERE LAIT

Les contraintes qui s'opposent au développement de cette filière sont les suivantes :

L'alimentation

Un déficit fourrager important est noté en saison sèche.

Des problèmes d'approvisionnement en sous-produits agro-industriels (tourteaux, graines de coton) sont régulièrement observés pour des raisons diverses (prix élevé, vente préférentielle à l'exportation, autres utilisations que l'alimentation animale).

Le potentiel génétique

Dans les conditions de l'élevage traditionnel, les races locales sont peu performantes en matière de production laitière 0,5 à 1 litre par vache et par jour en 8 mois de lactation contre 18 à 25 litres par jour en moyenne pour les vaches importées.

Le crédit

Le crédit actuel est peu adapté au regard du taux d'intérêt pratiqué et les délais de remboursement très courts pour les spéculations laitières dont les cycles sont annuels.

L'abreuvement

Le cheptel, en élevage traditionnel se heurte à des difficultés d'abreuvement d'autant plus préjudiciables que l'eau constitue un facteur essentiel pour la production laitière.

Ces difficultés se résument ainsi qu'il suit :

- . réseau de forages assez lâche au niveau des principales zones pastorales,
- . vieillissement avancé de la plupart des forages pastoraux mis en service au début des années cinquante (infrastructures et équipements),
- . problème de gestion et de maintenance des forages,
- . accès difficile au fleuve Sénégal et à ses affluents en raison de l'insuffisance des couloirs de passage.

Le coût des intrants sanitaires

Les médicaments coûtent cher, particulièrement ceux utilisés en élevage laitier moderne. En outre, avec la dévaluation du F CFA, ces médicaments se sont renchérís.

L'enclavement des zones de production

L'enclavement des zones de production constitue un frein à la collecte du lait produit parfois en quantité excédentaire par l'élevage traditionnel durant l'hivernage. C'est le cas notamment pour la zone sylvopastorale.

La transformation artisanale

Le faible rendement de la transformation artisanale en milieu éleveur ne permet pas une valorisation optimale des excédents de production périodique en saison des pluies.

FILIERE BETAIL / VIANDE

Le développement de la filière bétail / viande se heurte aux contraintes ci-après

Alimentation et abreuvement

La fluctuation quantitative et qualitative des ressources alimentaires associée à un accès difficile à l'eau (voir filière lait) entraînent une croissance en dents de scie du fait de pertes de poids importantes en saison sèche.

La difficulté de s'approvisionner en aliments concentrés et surtout le coût élevé de ces aliments rendent difficilement rentable toute production intensifiée de viande.

Faiblesse des rendements

Les rendements des animaux abattus, dont l'essentiel provient du secteur traditionnel, ne dépassent généralement pas 50%.

Inadaptation du crédit

Difficulté pour les professionnels du bétail et de la viande d'accéder au crédit bancaire pour financer la production et/ou la commercialisation. Ceci engendre le recours à un crédit informel rarement dévoué et qui entraîne une absence de liquidités dans la filière et des blocages qui sont parfois à l'origine des hausses induites et intempestives sur les prix de consommation.

Non transparence et lourdeur des transactions

L'absence d'une vente à la pesée au niveau des marchés du bétail favorise les transactions non transparentes. En outre, le nombre important d'intervenants insuffisamment organisés alourdit ces transactions.

Etablissements de transformation

Ces établissements sont caractérisés par la vétusté des abattoirs de Dakar (où l'essentiel des abattages d'animaux de boucherie est réalisé), Thiès et Saint-Louis. Cependant, les autres abattoirs régionaux sont sous-utilisés.

Infrastructures de distribution

On note une insuffisance, voire une absence d'équipements adéquats pour la distribution de la viande à l'intérieur et à l'extérieur des marchés.

Paiement de la viande à la qualité

Le non paiement de la viande à la qualité au niveau de la cheville et surtout au niveau de la vente au détail ne permet pas une juste rémunération des efforts d'intensification.

FILIERE AVICOLE

Au niveau de l'aviculture villageoise, les contraintes sont:

- de santé

Les maladies peuvent entraîner jusqu'à 80% de taux de mortalité dans les villages.

- d'habitat

Il est souvent précaire et la volaille est exposée aux intempéries et à l'attaque des prédateurs.

- d'alimentation

La volaille ne reçoit pas une ration, elle se débrouille pour se nourrir.

Au niveau de l'aviculture moderne :

- . l'alimentation coûte cher du fait de la non disponibilité des matières premières
- . la formation des aviculteurs est insuffisante,
- . l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements de production et de commercialisation (lié au problème du crédit),
- le coût élevé des médicaments vétérinaires amène certains aviculteurs à alléger les programmes de prophylaxie, ce qui fragilise le niveau de protection des sujets.

FILIERE EQUINE

Les principales contraintes au développement de la filière sont d'ordre :

Sanitaire

Diverses pathologies (peste équine, lymphangite épizootique, trypanosomiase, tétanos) encore insuffisamment maîtrisées sévissent actuellement sur le cheptel équin.

Zootechnique

Le petit format des chevaux limite leur aptitude au travail et à la course.

Alimentaire

L'alimentation du cheval à base de céréales est très difficile à assurer en raison du coût élevé et de la compétition avec la demande de la population en céréales.

FILIERE APICULTURE

Les contraintes s'opposant au développement de la filière apiculture ont pour nom :

Faible productivité des ruches traditionnelles

Les ruches traditionnelles qui assurent l'essentiel de la production sont difficiles à installer et à récolter. Aussi, elles sont très peu productives aussi bien pour le miel que pour la cire.

Insuffisance de l'équipement

Par manque d'équipements de protection adéquats, les apiculteurs sont obligés d'enfumer les ruches pour récolter le miel, ce qui n'est pas sans conséquence sur la qualité organoleptique. Il s'y ajoute de mauvaises conditions de maturation et de conditionnement donnant un produit de moindre qualité hygiénique.

Technicité des apiculteurs

La plupart des apiculteurs n'ont pas reçu une véritable formation aux techniques de l'apiculture moderne.

Maladies des abeilles

Il n'y a pas encore une prise en charge des maladies qui ont tendance à se développer avec l'utilisation des ruches modernes.

2.2.3. LA PECHE

La pêche a connu une croissance régulière qui la place aujourd'hui au deuxième rang de l'économie nationale après le Tourisme.

Elle représente le quart des exportations du Sénégal. Sa valeur ajoutée est passée de 12,7 milliards en 1980 à 31 milliards en 1987, puis elle a connu une légère baisse en 1990 avant de remonter en 1993.

La contribution au PIB du secteur de la pêche est passée de 29,6 milliards en 1990 à 31,6 milliards en 1993.

2.2.3.0. L'EVOLUTION DU SECTEUR

La pêche artisanale connaît un développement soutenu depuis les années 1970 grâce à la motorisation et l'introduction de nouvelles techniques de pêche et aussi grâce aux mesures incitatives que constituent l'exonération partielle des facteurs de production (moteurs, matériels de pêche etc.) et la subvention sur le carburant. Les mises à terre sont estimées à 283.834 tonnes en 1994 contre 246.278 en 1990.

La pêche industrielle quant à elle est restée stable de 1984 en 1986 avec une moyenne de 112.000 tonnes. Cette production est passée à moins de 90.000 tonnes en 1991 et tombe en 1994 à 78.702 tonnes ; cette baisse est grandement imputable à l'augmentation des prises de la pêche artisanale qui exploite le même stock, à la diminution du nombre d'unités de pêche, à la vétusté de la flotille...

2.2.3.1. - LES ATOUTS

La pêche artisanale

Les atouts majeurs du sous-secteur sont entre autres :

- l'existence d'une façade maritime longue de 700 km avec des phénomènes d'Upwelling côtier ;
- l'existence d'un important parc piroguier motorisé permettant d'exploiter des zones de pêche de plus en plus éloignées ;
- l'existence de pêcheurs rompus aux techniques de pêche de plus en plus sophistiquées et ayant une longue tradition de pêche ;
- l'existence d'un marché intérieur offrant des débouchés à des prix rémunérateurs au niveau de la transformation industrielle ou de l'exportation directe sur les marchés des pays développés.

La pêche industrielle

Les atouts ont pour nom :

- l'existence de marchés extérieurs incitatifs ;
- l'existence d'unités de transformation et d'infrastructures portuaires (Dakar-Marine pour la maintenance et la réparation des navires).

2.2.3.2. - LES CONTRAINTES

Ces contraintes peuvent se regrouper en deux catégories :

Les contraintes d'ordre général et les contraintes d'ordre spécifique

CONTRAINTES D'ORDRE GENERAL

- l'exiguïté de la zone de pêche relative à l'exploitation des ressources pélagiques hauturières ;
- l'existence de conflits multiples entre la pêche artisanale et la pêche industrielle reflétant l'exiguïté des zones de pêche ;
- les difficultés liées au contrôle de l'effort de pêche et de l'ensemble de la flottille nationale (artisanale, industrielle) et étrangère sur les démersaux côtiers et celles liées à la présence effective de bateaux de pêche dans la zone économique exclusive (ZEE) ;
- l'absence d'un mode de financement approprié pour le secteur ;
- l'obligation du respect des normes européennes supposant la réalisation d'investissements importants;
- le développement de la pêche à l'explosif et de la pollution de nos côtes ;
- l'insuffisance de moyens de surveillance et de contrôle ;
- la non réactualisation des fonds de pêche par une cartographie adaptée ;
- l'absence d'une politique de gestion fine de la ressource.

CONTRAINTES D'ORDRE SPECIFIQUE

L'armement artisanal

Les contraintes liées à son développement se situent à plusieurs niveaux:

- la rareté du bois pour la fabrication des pirogues et les difficultés liées à son importation de la Côte d'Ivoire et du Gabon ;

- les coûts élevés des équipements de pêche importés en totalité de l'Asie et de l'Europe malgré la politique de détaxation du carburant et l'exonération des équipements ;

- le manque de sécurité de la pirogue traditionnelle.

L'armement industriel

- la contrainte majeure est la vétusté de la flotte sénégalaise de pêche (sardiniers, chalutiers) ;

- la flotte thonière sénégalaise est presque inexistante.

Le sous-secteur de la pêche artisanale

Malgré son importance et l'intérêt que le Gouvernement lui accorde, la pêche artisanale est confrontée à des contraintes réelles parmi lesquelles on citera :

- l'insuffisance d'infrastructures appropriées qui se répercutent sur la qualité des produits, la conservation des prises ;

- l'absence d'installation de stockage et de transport maritime ;

- l'insalubrité des sites de débarquement ;

- le manque de moyens appropriés d'écoulement des produits.

Le sous-secteur de la pêche industrielle

Elle souffre d'un manque de compétitivité lié :

- à la faible productivité et au coût de la main-d'oeuvre ;

- à l'absence de produits à haute valeur ajoutée ;

- au coût élevé des facteurs techniques de production et des services (frêt aérien et maritime) ;

- à une qualité insuffisante des produits ;

- à une absence de politique commerciale digne de ce nom ;
- à des insuffisances dans le domaine de la gestion.

L'Aquaculture

Le développement de l'aquaculture rencontre :

- des contraintes techniques et biologiques dues à une méconnaissance de la biologie et la pratique de l'élevage des espèces ;
- des contraintes commerciales liées aux difficultés dans l'écoulement de la production ;
- des contraintes économiques relatives à l'importance des investissements pour la construction de bassins, l'achat d'aliments et de matériels d'élevage.

La transformation

La transformation artisanale

C'est une activité essentiellement occupée par les femmes.

Les contraintes sont les suivantes :

- faiblesse de l'équipement et du niveau de technicité ;
- absence de réglementation de la profession.

La transformation industrielle

Les contraintes retenues sont :

- l'insuffisance des approvisionnements en matières premières en raison du plafonnement des débarquements en poisson frais ;
- la dépendance technologique envers l'extérieur ;
- le niveau peu développé des structures de contrôle de la qualité des produits parfois insuffisante ;
- le coût élevé des activités portuaires.

2.2.4. LE SECTEUR DES EAUX ET FORETS

Le secteur forestier joue un rôle majeur dans la vie économique du pays. En effet, il contribue au maintien et à l'amélioration de la fertilité des sols, à la satisfaction des besoins énergétiques et en matériaux ligneux divers, à l'alimentation, à la santé et à l'habitat, à l'augmentation du potentiel pastoral et au maintien d'un environnement plus propice au développement.

Cependant, il a été toujours difficile d'évaluer sa part dans l'économie nationale. On estime sa contribution dans le PIB national à 1% représentant 5% de la part du secteur primaire.

2.2.4.0. L'EVOLUTION DU SECTEUR

Le Sénégal avait élaboré en 1981 un plan directeur de développement forestier (PDDF). Les orientations définies étaient axées sur une stratégie d'actions à moyen et long termes et visent à :

- réduire les déficits régionaux en bois de feu, et satisfaire les besoins urbains en combustibles ligneux et en bois d'oeuvre ;
- développer les produits forestiers exportables ;
- conserver les communautés biotiques.

La mise en oeuvre de cette politique s'est traduite à travers la réalisation de plusieurs programmes de protection, de restauration des formations naturelles contre les divers facteurs de dégradation.

En même temps se sont poursuivis les programmes d'aménagement des espaces forestiers naturels, de reboisements communautaires et individuels.

Les résultats obtenus par le PDDF, bien qu'en deça des espérances d'alors, se sont néanmoins traduits par une plus grande cohérence dans les interventions et un dynamisme plus marqué des activités relatives à la conservation des ressources forestières.

Les principales actions ont concerné :

- reboisement de 159.000 ha contre 10.600 entre 1971 et 1980;

- la conservation des eaux et des sols à travers un programme de fixation des dunes sur 900 ha, un programme de brise-vent dépassant 1.550 km en 1992.

A ces actions s'ajoutent les actions de lutte contre l'érosion éolienne de récupération des tannes démarrée en 1989 dans le cadre du PRECOBA avec 50 ha par an.

- La lutte contre les feux de brousse : les superficies incendiées sont passées de 115.063 ha en 1981 à 48.121 en 1991.

2.2.4.1. LES ATOUTS

LE DEVELOPPEMENT ET LA CONSOLIDATION DES ACTIONS DE FORESTERIE RURALE

L'approche participative a été identifiée comme la méthodologie la plus appropriée pour répondre aux exigences de cette foresterie.

Cette foresterie plus orientée vers l'aspect qualitatif des actions à entreprendre s'est traduite par un processus de diversification majeure des activités pour englober à la fois la protection des cultures, la restauration des sols, la réhabilitation de l'environnement et la promotion paysanne par :

- la multiplication des pépinières et plantations villageoises et communautaires,
- l'effet mobilisateur par la conscientisation des populations rurales sur la dégradation de leur environnement,
- la responsabilisation des populations dans la gestion des ressources naturelles de leurs terroirs,
- la diversification des activités forestières au niveau villageois (développement d'actions agroforestières, maraîchères et d'aménagement des forêts naturelles,...),
- l'accroissement significatif de l'intérêt des femmes et des jeunes pour la foresterie,
- la multiplication des sessions de recyclage à l'intention des agents du service forestier,
- la contribution à la création de cadres régionaux de concertation communs à tous les acteurs du développement pour une recherche effective des complémentarités des programmes exécutés,

- l'effort particulier consenti dans les domaines de l'information, de la sensibilisation/conscientisation et de la communication par la mise au point d'une approche multi-média utilisant différents outils audio-scripto-visuels

LA GESTION DES RESSOURCES DES TERROIRS VILLAGEOIS

A partir des années 1970, les sécheresses ont connu une ampleur plus marquée. Leur impact sur les ressources forestières s'est traduit par une importante dégradation, révélant du coup la plupart des faiblesses du système de gestion et de conservation.

Ainsi, il a été ressenti avec acuité la nécessité d'une meilleure intégration des activités pour permettre la participation et la responsabilisation des collectivités locales à travers :

- le développement des ressources sylvo-pastorales par :

- * la mise en place de périmètres pastoraux avec charge contrôlée,
- * l'aménagement des terres de parcours et couloirs de passage,
- * les reboisements pastoraux,
- * la protection des réserves sylvo-pastorales contre les feux,
- * l'aménagement des points d'eau,
- * le développement des cultures fourragères,
- * la mise en place de pharmacies vétérinaires,
- * le développement d'ateliers d'embouche ovine et bovine,
- * la multiplication des contrats de culture.

- Le développement des ressources agro-sylvicoles par :

- * la régénération naturelle d'acacia (ou autres légumineuses) sur les terres de culture,
- * les reboisements champêtres,
- * les programmes de semences améliorées,

- * les mises en défens pour la régénération des sols,
- * l'implantation de haies vives et brise-vents pour réduire les phénomènes d'érosion,
- * la récupération des terres salées (tannes).
- La satisfaction en bois de feu et énergie domestique par :
 - * l'aménagement des formations naturelles,
 - * la production des parcelles de reboisements
 - * la plantation d'arbres dans les concessions et places publiques,
 - * le développement de foyers améliorés en milieu rural et foyers métalliques en milieu urbain,
 - * la diffusion de la meule casamançaise.
- Des actions d'accompagnement comme :
 - * l'hydraulique villageoise,
 - * la session de formation villageoise (alphabétisation, formation en gestion, techniques de pépinière, plantation, d'élagage, etc.),
 - * l'assistance à la mise en place d'organisations paysannes.

LA GESTION DE LA PECHE CONTINENTALE ET L'AQUACULTURE

Le Sénégal dispose de potentialités non négligeables en matière de pêche et l'aquaculture continentale, du fait de ses nombreux cours d'eau répartis sur l'ensemble du territoire.

La production halieutique est estimée à 33.000 tonnes, représentant 12% de la production halieutique totale du pays. Elle constitue un atout important. L'aquaculture, elle aussi, recèle des potentialités certaines.

Le service forestier développe actuellement :

- * la pisciculture dans la vallée du Fleuve Sénégal (Projet Matam III de la SAED),
- * l'ostréiculture dans le Sine Saloum,

*** l'ostréiculture et la crevetteculture en Basse Casamance.**

LA GESTION DES ECOSYSTEMES ET DE LA FAUNE

Malgré l'ampleur des processus de dégradation des écosystèmes, des mesures encourageantes ont été prises en vue de la restauration de l'environnement et de l'amélioration de la gestion telles que :

- moyens institutionnels de gestion de la faune et de son habitat constitués par les textes réglementaires et les structures administratives,

- actions de protection des écosystèmes de la faune sauvage:

- six parcs nationaux,
- huit réserves de faune,
- ha érigés en zone d'intérêt cynégétique
- aires protégées à caractère spécial qui font l'objet de distinctions particulières sur le plan local et sur le plan mondial (réserve naturelle intégrale de Noflaye réserve de la biosphère du Niokolo Koba, sites du patrimoine mondial de l'humanité du Djoudj et du Niokolo Koba, zones humides d'importance internationale (convention de Ramsar) du Djoudj, Delta du Saloum, du Ndiael et du Guembeul).

Outre sa contribution à l'équilibre écologique des milieux naturels, la faune fait l'objet de plusieurs types d'utilisation:

- * la recherche scientifique
- * la chasse réglementée,
- * l'exploitation touristique,
- * l'exploitation commerciale.

LA RECHERCHE FORESTIERE

La recherche forestière s'inscrit dans le cadre des grandes orientations arrêtées dans le plan directeur de développement forestier. Il s'agit de :

- contribuer à la conservation de la nature, à la restauration des formations naturelles et des sols forestiers ;

- faible maîtrise du milieu socio-économique (tendance à considérer le village comme une entité homogène) ;
- inadaptation de certains supports pédagogiques fréquemment utilisés ;
- droits et devoirs sur la terre à clarifier et méritant d'être examinés en détail, dans chaque situation socio-éco-géographique ;
- faiblesse de la prise en compte des préoccupations des populations dans la conception des projets ;
- persistance d'une politique de prix des produits forestiers accordant une valeur nulle à la matière première. Cette situation ne favorise ni les initiatives privées, ni une exploitation rationnelle du "capital forêt" ;
- manque d'eau entravant sérieusement l'installation et le fonctionnement des pépinières villageoises ;
- insuffisance de la formation du personnel ;
- manque de cohérence au niveau institutionnel des acteurs concernés par le développement de la foresterie rurale.

AU NIVEAU DE LA GESTION DES RESSOURCES DES TERROIRS

Les principales contraintes sont :

- Pour le développement des ressources sylvo-pastorales :
 - * problème de stratification qu'exige le destockage des jeunes animaux
 - * contraintes liées à l'alimentation et à l'abreuvement du bétail
 - * contraintes liées à la gestion de l'espace pastoral avec la progression du front agricole à partir de la limite Sud-Est de la zone sylvo-pastorale d'une part, et l'extension des périmètres hydro-agricoles à partir du Nord d'autre part
 - * contradiction opposant l'utilisation commune des parcours et la possession individuelle du cheptel
 - * absence d'organisation viables d'éleveurs
 - * absence d'organes de gestion des conflits

- * inadaptation de la réglementation foncière en zone sylvo-pastorale.
- Pour le développement des ressources agro-sylvicoles :
 - * inadéquation des méthodes traditionnelles de gestion par rapport aux textes législatifs existants
 - * la méconnaissance par les populations des textes législatifs
 - * l'absence de formation des conseiller ruraux
 - * la faiblesse des moyens de l'Etat
 - * la juxtaposition des régimes fonciers (traditionnel - loi sur le domaine national)
 - * l'inexistence de cadastre rural
 - * la faible articulation entre le sous-secteur des Eaux et Forêts et les autres sous-secteurs (Agriculture et Elevage principalement).
- Pour la satisfaction en bois de feu et énergie domestique:
 - * absence de données fiables sur la consommation pour un ajustement correct des quotas
 - * mauvaise connaissance de la ressource pour bien localiser les points d'exploitation
 - * faiblesse des moyens de contrôle du service forestier
 - * feux de brousse.

LA GESTION DE LA PECHE CONTINENTALE ET L'AQUACULTURE

Dans ce domaine les contraintes sont les suivantes :

- * le manque de tradition au métier de pisciculteur
- * l'existence de problèmes d'ordre organisationnel et méthodologique
- * l'insuffisance de techniciens qualifiés.

Les difficultés de l'ostréiculture ont trait à :

- l'insuffisance des moyens de production,
- à la rentabilisation de la production
- à l'organisation du marché de l'huître fraîche
- au contrôle de la qualité

LA GESTION DE LA FAUNE

La forte concentration des populations notée dans certaines zones, la conjoncture économique et la désertification ont pesé négativement sur l'évolution des écosystèmes.

Par ailleurs, de grandes contraintes pèsent sur les formations spécifiques que sont les mangroves, les palmeraies et les bambousaies.

Parmi d'autres contraintes l'on peut également citer :

- * l'extension des cultures commerciales avec leur cortège :
- * défrichement, utilisation d'herbicides et des pesticides
- * l'impact des barrages
- * le braconnage amplifié par l'urbanisation
- * les feux de brousse.

LA RECHERCHE FORESTIERE

Les contraintes majeures à la recherche sont :

- * des programmes de recherche pas toujours en adéquation avec le développement (coopération verticale)
- * le manque de coordination des activités de recherche (coopération horizontale)
- * manque de transfert et de diffusion des résultats
- * modicité des moyens alloués.

*** non implication des acteurs dans l'élaboration des programmes de recherche.**

2.2.5. HYDRAULIQUE RURALE ET AGRICOLE

Les sécheresses cycliques ont provoqué la baisse de la nappe phréatique avec comme conséquence le tarissement des puits qui constituaient la principale source d'approvisionnement en eau des populations rurales et du cheptel.

Ce phénomène a provoqué aussi la remontée de la langue salée à l'intérieur des terres empêchant toute culture et accentuant la salinité des sols. Il en est résulté une baisse substantielle de la production agricole.

L'avènement de la Décennie Internationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DIEPA) en 1981 a apporté de grands espoirs dans le sous-secteur avec la réalisation de vastes programmes d'hydraulique villageoise et pastorale.

Conscientes des problèmes de l'eau que vit le pays et de l'importance des investissements qui accompagnent la DIEPA (1981-1990), les autorités ont mis en oeuvre une politique hydraulique dont les objectifs visés sont:

- la satisfaction des besoins en eau des populations rurales avec un minimum de 25 litres par jour et par habitant pour respecter l'objectif que s'est assigné les Nations Unis;

- la multiplication des points d'eau pour ralentir l'exode rural en favorisant la production animale et végétale.

Le grand essor que le sous-secteur a connu à travers le financement des programmes sous forme de dons et de subventions, a amené une prolifération des équipements et la nécessité de maintenir en bon état de fonctionnement les systèmes d'exhaure.

Dés lors, une politique en matière de gestion et de maintenance des installations d'hydraulique rurale a été mise en oeuvre pour sécuriser l'approvisionnement en eau des populations et du cheptel.

2.2.5.0. EVOLUTION DU SOUS-SECTEUR

La réalisation de ces vastes programmes d'hydraulique villageoise et pastorale, a permis de passer de 107 forages motorisés en 1981 à 749 en 1995, auxquels il faut ajouter des milliers de forages-puits équipés ou non de pompes manuelles.

Ce patrimoine offre une capacité de production de 250 000 m³ par jour, ce qui se traduit par un taux moyen de desserte de 25 litres par jour et par habitant.

Cependant malgré les efforts consentis, il importe de consolider les acquis et de continuer de nouvelles réalisations pour atteindre d'ici l'an 2000, l'objectif de 35 litres par jour et par habitant recommandé par l'organisation Mondiale de la Santé.

En hydraulique agricole, en plus des grands ouvrages de Diama et de Manantali terminés en 1988, les barrages d'Affiniam, de Guidel et d'Anambé et plusieurs digues anti-sel ont été construits.

Leurs objectifs étaient de mettre à la disposition de l'agriculture des aménagements hydrauliques et l'eau nécessaire en vue de l'augmentation de la production agricole.

2.2.5.1. ATOUTS

- Un potentiel considérable de ressources en eau souterraine dont l'exploitation est facilitée par la présence de terrains sédimentaires qui occupent les 4/5 du pays ;

- des ressources en eau de surface facilement mobilisables grâce à la régularisation des écoulements du fleuve Sénégal, l'existence des fleuves de Gambie et Casamance et de mares temporaires disséminées à l'intérieur du pays;

- des études disponibles ou en cours pour une bonne connaissance des conditions climatologiques, hydrologiques, hydrogéologiques et pédologiques ;

- une récupération progressive des terres salées grâce aux barrages et aux digues anti-sel (exemple le cas d'Affiniam) ;

- la régénération des vallées fossiles avec :

- * une disponibilité en eau de Keur Momar Sarr à Yang-Yang,

- * des sols permettant une large gamme de cultures maraîchères,

- * l'existence de pâturages naturels pour le cheptel,

- * la qualité physico-chimique des eaux favorables à la vie piscicole.

2.2.5.2. CONTRAINTES

CONTRAINTES D'ORDRE GENERAL

Ces contraintes tournent autour des axes suivants :

- Le manque de coordination correcte entre le ministère de l'hydraulique et divers intervenants parmi lesquels les ONG : celles-ci interviennent de plus en plus dans des zones reculées sans schéma directeur planifié , il en résulte des difficultés de programmation des opérations en milieu rural et une exploitation anarchique des ressources hydrauliques ;
- la non application du code de l'eau ;
- la lenteur des procédures de mobilisation des fonds et des crédits de contrepartie sur les projets ;
- l'insuffisance des crédits de fonctionnement sur le budget. Le fonctionnement des projets n'est plus couvert (ni par ressource extérieure, ni par contrepartie) ;
- le coût élevé des ouvrages et de leurs équipements ne permet pas aux populations de financer les investissements à partir de leurs revenus sans recevoir de subvention ;
- les effets de sécheresse avec comme conséquence :
 - * la baisse généralisée du niveau des aquifères,
 - * le tarissement des écoulements dans les vallées fossiles,
 - * la salinisation de certaines nappes dans les régions de Saint-Louis, Fatick et Casamance,
 - * le dénoyage des puits exploitant les nappes superficielles,
 - * la remontée des eaux marines dans les zones deltaïques de Sine-Saloum et de Casamance .

CONTRAINTES SPECIFIQUES

Parmi ces contraintes, il convient de citer :

Hydraulique rurale

- l'absence d'un cadre juridique et réglementaire pour les comités de gestion qui rencontrent des difficultés de recouvrement des cotisations et des conflits de compétence avec les autorités locales ;

- une tarification non uniforme de l'eau en milieu rural : le niveau très bas de recouvrement des cotisations des comités de gestion et la faible redevance sur le coût réel de l'eau n'autorisent pas la mobilisation des fonds de participation des usagers pour les gros entretiens ;

- le coût élevé des études et des recherches appliquées pour une meilleure connaissance des ressources en eau, en particulier l'aquifère du Maestrichtien;

- l'absence de connaissances très poussées sur le "socle" qui limite le potentiel d'aménagement: les faibles débits enregistrés de l'ordre de 5m³/h résultent des difficultés d'implantation des ouvrages au niveau des zones productives;

- la multiplicité des marques et des types d'équipements d'exhaure ;

- la vétusté des moyens logistiques des structures d'intervention pour l'entretien et la maintenance;

- le maillage des forages ne milite pas ainsi en faveur d'une exploitation rationnelle des pâturages de la zone de desserte du forage ;

- le risque de pollution des nappes phréatiques par les latrines et l'absence d'un système approprié d'assainissement en milieu rural.

Hydraulique agricole

- l'absence d'une exploitation totale des barrages d'Affiniam et de Guidel pour l'agriculture du fait de l'inexistence d'aménagements;

- la non maîtrise de l'irrigation et du drainage, éléments indispensables pour gérer le problème de la salinité .

Ces difficultés rencontrées dans les différents sous-secteurs ont mis l'agro-industrie dans une crise profonde.

En effet, la fin des années 1970 est caractérisée par de mauvaises récoltes et la chute brutale des cours des produits agricoles.

Ces chocs défavorables ont entraîné des déséquilibres macro-financiers particulièrement graves de l'économie sénégalaise et en particulier de l'ensemble du secteur productif.

Depuis 1985 les actions d'ajustement structurel visant à modifier en profondeur le système organisationnel de l'économie nationale se sont traduites au niveau de l'agriculture et de l'industrie par l'élaboration et la mise en oeuvre de la nouvelle politique agricole (NPA) et de la nouvelle politique industrielle (NPI).

Leurs objectifs majeurs étaient de trouver une réponse à la crise du modèle de production aussi bien dans l'agriculture que dans l'industrie.

Cependant la limite de ces politiques est liée à l'absence d'inter-relations et d'inter-dépendances des mesures et stratégies adoptées dans les deux politiques à savoir la NPA et la NPI dont l'application vise la même finalité ; la relance de la croissance qui doit essentiellement reposer d'une part sur :

- la disponibilité de matières premières fournie par l'agriculture, l'élevage, la pêche et les forêts ;

- l'élaboration d'un nouveau code de travail incitatif et attractif pour les investisseurs privés ;

- la promotion de PME - PMI à travers les facilitations d'accès au crédit;

- la promotion des exportations dans le domaine de la transformation et de la congélation des produits halieutiques.

Et d'autre part sur la maîtrise des contraintes ci-après :

- coûts des facteurs de production (eau, énergie, téléphone) très élevés;

- le fret aérien coûteux et le fret maritime sous exploité ;

- l'insuffisance des mesures de protection des produits issus de l'agro-industrie locale ;

- l'insuffisante compétitivité des produits sénégalais sur le marché extérieur ;

- l'insuffisance d'infrastructures appropriées pour la conservation et la transformation des produits halieutiques ;

- le manque d'hygiène et de qualité ainsi que l'insuffisante diffusion des normes de transformation ;

- la vétusté et la sur-exploitation des abattoirs de Dakar pendant que ceux des régions restent sous-exploités.

Il est donc devenu nécessaire de définir un nouveau modèle d'industrialisation mettant l'accent sur la compétitivité et l'émergence d'initiatives privées.

2.3. LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

2.3.1. INDUSTRIE

A la veille des indépendances en 1960, le sous-secteur industriel du Sénégal était marqué par l'existence d'un large marché qui s'étendait sur toute l'Afrique Occidentale Française (AOF).

Les industries de cette époque étaient de type colonial, essentiellement constituées de filiales d'entreprises françaises qui accordaient peu de places aux intérêts nationaux.

Au fur et à mesure que le Sénégal et les autres colonies de l'AOF accédaient à la souveraineté internationale, le marché de l'industrie se retrécissait du fait de la volonté des autres pays à développer leurs propres industries.

Commence alors à apparaître certaines difficultés structurelles qui continuent encore de peser sur l'essor du secteur industriel ; la sous utilisation des capacités de production et le manque de compétitivité du fait notamment de la protection excessive limitent les possibilités d'exportation sur un marché international de plus en plus concurrentiel et exigeant.

Durant la décennie 1970, le Sénégal a poursuivi une stratégie d'industrialisation basée à la fois sur les industries de substitution aux importations et les industries de valorisation des ressources locales.

2.3.1.0. L'EVOLUTION DU SECTEUR

A partir de 1979, ont été mis en oeuvre les programmes de stabilisation et de redressement économique et financier, ayant pour objectif l'équilibre des finances publiques.

En effet, le modèle dit de substitution aux importations n'ayant pas donné les résultats escomptés, il était devenu nécessaire de définir un nouveau modèle mettant principalement l'accent sur la compétitivité et l'initiative privée.

2.3.1.1. Atouts

- Qualité de la main d'oeuvre ayant un bon niveau de formation et une capacité rapide d'assimilation
- Existence d'une filière complète du textile allant de la production de la graine de coton, à la confection.
- Vieille tradition industrielle, notamment dans le domaine du textile
- Existence d'une forte demande potentielle de produits textiles sur les marchés intérieur et extérieur
- Existence d'un dispositif de promotion industrielle (SONEPI, Fondation du Secteur Privé, Guichet Unique...)

2.3.1.2. Contraintes

Elles sont essentiellement liées à l'environnement institutionnel, technique, financier et et à la gestion interne des entreprises.

Contraintes liées à l'environnement institutionnel

- Difficultés d'accès à l'information économique au moment opportun surtout en ce qui concerne les opportunités offertes par les marchés extérieurs et intérieurs.
- Formalités contraignantes relatives à la création d'entreprises et à l'agrément au code des investissements malgré l'existence du Guichet.
- Dispersion de textes réglementaires et législatifs relatifs à la création et aux reprises d'entreprises.
- Manque de dynamisme des structures d'appui à l'exportation (ASACE, CICES...).

Contraintes liées à l'environnement technique

Elles peuvent être regroupées en deux rubriques :

- les contraintes liées aux facteurs de production
- les contraintes liées à la technologie.